



#### La JOM sur le lieu de travail



## La JOM, c'est quoi?

La Journée oser tous les métiers (jom)/Futur en tous genres vise à réduire les stéréotypes de genre en montrant aux jeunes que toutes les professions leur sont accessibles. Les filles explorent un métier majoritairement pratiqué par des hommes et les garçons une profession généralement exercée par des femmes, selon le principe de participation croisée. Ceci soit en accompagnant une personne dans son travail quotidien soit en participant à un atelier organisé par le Bureau de l'égalité et ses partenaires.



# Pourquoi accueillir les enfants du personnel?

- Permettre aux membres du personnel de faire découvrir leur activité à un enfant
- Promouvoir la mixité professionnelle
- Accéder à un futur réservoir de talents
- Renforcer la notoriété de l'entreprise / administration
- Dynamiser l'image du secteur d'activité auprès des jeunes
- Véhiculer une image positive en tant qu'entité employeuse

### Quand?

Jeudi 13 novembre 2025. La jom s'adresse aux élèves de 7e à 9e année scolaire (10-13 ans) du canton de Vaud. En 2024, plus de 21'000 jeunes ont participé.



Contact: info.befh@vd.ch



- Informer le service RH et tout le personnel à propos de la jom et ses objectifs
- Inciter les collaboratrices et collaborateurs à accueillir des enfants
- Encourager le respect du principe croisée.
- Organiser une activité commune avec les enfants. Exemples : visite de l'entreprise, du service, de l'activité d'une personne exerçant un métier peu mixte, etc.
- Faire un retour sur l'évènement via un questionnaire en ligne disponible sur www.vd.ch/jom si souhaité. L'entreprise ou l'administration n'est pas tenue de s'inscrire ou s'annoncer auprès du BEFH



# Pour aller plus loin

Vous souhaitez toucher un public plus large?

Contactez le Bureau de l'égalité pour organiser un atelier ouvert à tous les élèves du Canton.

Pour en savoir plus :



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE. DE L'INNOVATION. DE L'EMPLOI ET DU PATRIMOINE Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes







